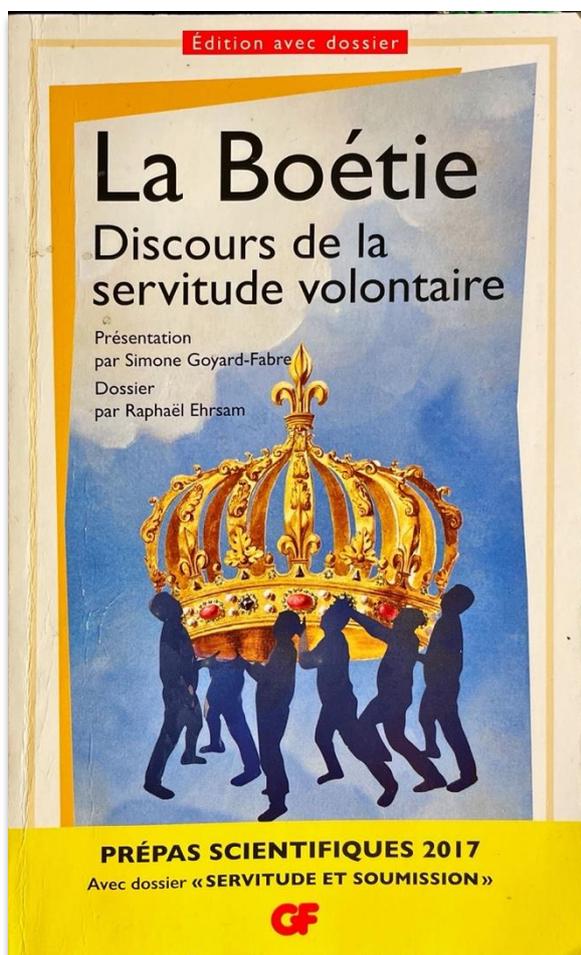


Commentaire

La Boétie

Le *Discours de la servitude volontaire*



Pour l'année 2016-2017, le programme de l'épreuve littéraire des concours d'accès aux grandes écoles scientifiques comportait trois œuvres :

- La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*,
- Montesquieu, *Lettres persanes*,
- Ibsen, *Une maison de poupée*.

Le thème associé à ces œuvres était *Servitude et soumission*.

Dans ce cadre, de nombreuses maisons d'édition ont publié ou republié en 2016 les œuvres au programme, ainsi que des commentaires. Mon choix s'est porté sur le travail de Garnier-Flammarion (« GF »), qui a réédité les trois œuvres, et les a accompagnées d'un dossier intitulé *Servitude et soumission*.

Pour ma part, je vais me concentrer sur le ***Discours de la servitude volontaire***. Dans l'édition GF, celui-ci fait l'objet d'une longue présentation en 100 pages par Simone Goyard-Fabre¹, et d'un dossier complémentaire de 70 pages par Raphaël Ehrsam², sachant que le ***Discours*** lui-même, entre ces deux contributions, fait 40 pages.

Cet ouvrage est lui-même complété, toujours chez GF, par un dossier intitulé ***Servitude et soumission***, où l'on trouve, sous la plume de divers auteurs, une introduction au thème, des commentaires des œuvres et des corrigés de dissertations, le tout copieusement agrémenté d'orientations bibliographiques.

Un autre commentaire du *Discours* a été publié par les éditions sociales/Les classiques du peuple en 1963 sous la signature de François Hincker.

<>

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Simone_Goyard-Fabre

² Maître de conférences en philosophie à la Sorbonne.

Les contextes de l'œuvre

Parcours express

Etienne de La Boétie est né à Sarlat en 1530 dans une riche famille bourgeoise récemment anoblie, et mort en 1563, à 33 ans donc. Non content d'appartenir à un milieu aisé et cultivé³, il fut de plus un enfant particulièrement précoce, doué et avide de connaître.

{ Montaigne disait à propos de son ami⁴ : « *La Boétie [est] le plus grand homme, à mon avis, de notre siècle* ».

Après la mort de son père, son parrain, -un ecclésiastique féru de droit, de lettres classiques et de théologie, -se chargea de son éducation.

{ Sa formation intellectuelle a aussi bénéficié de l'influence de l'évêque de Sarlat⁵, qui, dit Simone Goyard-Fabre, « *rêvait de faire de son diocèse une "Athènes périgourdine" où domineraient l'art et la philosophie* ».

Il fait son droit à l'Université d'Orléans, la seconde Université de France après Paris, et célèbre à l'époque pour son école de droit. Elle se compare avec les Universités de Bologne et de Padoue.

³ Son père, mort prématurément, était lieutenant particulier du Sénéchal [Officier du Roi] de Périgord.

⁴ « *Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : "parce que c'était lui, parce que c'était moi"* ». (Essais, chap. XXVIII).

⁵ « *Cousin des Médicis, cet homme hors du commun possédait une vaste érudition toute empreinte de l'humanisme italien* ».

À Orléans, il brille, et, en 1553, à vingt-trois ans, il est autorisé par dérogation spéciale du Roi à acheter une charge de conseiller [magistrat] au parlement [Cour de justice] de Bordeaux⁶.

« C'est à la Cour de Bordeaux qu'il se liera d'une amitié célèbre avec Michel de Montaigne, qui devint, lui aussi, conseiller à la Cour en 1557 ».

Comme conseiller au Parlement de Bordeaux, en décembre 1560, La Boétie va avoir l'occasion de rencontrer le Chancelier de France (Grand officier de la Couronne chargé de l'administration de la justice) Michel de L'Hospital. Ils s'entendent très bien car ils sont tous deux partisans de la tolérance en ces temps de guerres de religion. Michel de L'Hospital va charger La Boétie d'expliquer au Parlement de Bordeaux la politique de tolérance qu'il défend. La mission était délicate, mais La Boétie la remplit avec brio.

Malheureusement, il meurt en août 1563, peut-être de dysenterie, ou peut-être de la peste, en ayant toutefois eu le temps de rédiger un testament par lequel il léguait sa bibliothèque à Montaigne. Ce dernier publiera les œuvres de son ami en 1570, à l'exception des textes politiques, et donc du ***Discours de la servitude volontaire***.

Montaigne s'en explique ainsi : il leur trouvait « *la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si malfaisante saison* ».

⁶ Il faut peut-être préciser que La Boétie était le neveu du président du Parlement.

Le *Discours*, un texte entouré de mystère

Sa date de rédaction est incertaine : 1546 (16 ans) ? 1548 (18 ans) ?
Avant 18 ans, dit Montaigne dans les *Essais*.

« Il l'écrivit par manière d'essai, en sa première jeunesse, n'ayant pas atteint le dix-huitième an de son âge ».

Dans un autre passage, il dit 16 ans. Cette question a suscité de vifs débats entre spécialistes, dont Goyard-Fabre donne une idée. Pour notre part, retenons la « *première jeunesse* ».

A cette incertitude s'en ajoute une seconde : il se pourrait que le texte de 1546-1548 ait subi des retouches, -et peut-être même fort importantes, -quand La Boétie était étudiant à Orléans⁷.

La Boétie ne publia pas son texte de son vivant, mais en adressa une copie à Montaigne. Ce texte est d'ailleurs à l'origine de l'amitié entre les deux hommes :

Montaigne dit dans les *Essais*⁸ : « Je suis obligé particulièrement à cette pièce, d'autant qu'elle a servi de moyen à notre première accointance [...] ».

⁷ Selon François Hincker, cette hypothèse est accréditée par le fait que l'œuvre fait allusion à Ronsard, du Bellay et Baïf, dont les poésies n'ont été publiées qu'à partir de 1549 et ne furent vraiment connues qu'à partir de 1552.

⁸ Livre I, chap. XXVIII.

Et cela m'amène à une autre question, encore plus embrouillée, celle de la diffusion du texte.

Montaigne ne publie pas le **Discours** avec la première édition des **Essais**, en 1580. Cela dit, le **Discours** circule quand même depuis les années 1560, et il a du succès, faisant même de La Boétie un philosophe politique. On en retrouve également des passages, plus ou moins transformés, dans des libelles paraissant ici ou là en Europe⁹. Sa charge polémique est donc élevée. Puis, le livre va tomber dans l'oubli.

Goyard-Fabre reprend à son compte l'avis d'un commentateur du XIX^e siècle, qui dit que « *née avec les troubles, [la renommée du **Discours**] grandit avec eux et passa comme eux* ».

Le XVII^e siècle n'accorde pas d'intérêt au **Discours**. Il faut attendre les années 1720-1730 pour qu'il soit de nouveau réédité. Mais c'est au moment de la période révolutionnaire que l'intérêt pour le texte renaît vraiment.

« *On voit en lui, dit Goyard-Fabre, un manifeste politique, véritablement séditionnaire contre la monarchie* ».

Un siècle plus tard, en 1835, l'abbé Félicité de Lamennais (1782-1854) publie l'œuvre de La Boétie avec une importante préface. Coïncidence : c'est une période d'agitation sociale. Dès lors, l'intérêt pour le **Discours**

⁹ En 1576, à l'occasion de la publication à Genève d'un recueil de libelles, -dont le **Discours**, -celui-ci reçut pour la première fois le titre de **Contr'Un**.

ne faiblira plus. Les éditions et/ou analyses du **Discours** vont se succéder à un bon rythme jusqu'à nos jours.

Le contexte socio-économique et politique¹⁰

Mi-XV^e-mi-XVI^e > Développement du marché (et du marché national) – Alliance de la bourgeoisie et de la monarchie contre les féodaux – La monarchie absorbe les grands fiefs – Sa puissance s'affirme, et inquiète...

Les XV^e et XVI^e siècles sont globalement une période de normalisation progressive de la situation des peuples après les famines, les guerres et les épidémies de la fin du Moyen Âge, mais la main-d'œuvre est clairsemée. Dans ce contexte, l'aristocratie ne peut pas extorquer plus de travail aux paysans. Au contraire, elle doit leur accorder des concessions. Le servage, déjà bien réduit, disparaît presque complètement. Les redevances seigneuriales se stabilisent à un niveau plus faible qu'avant.

En ce qui concerne l'Église, son prestige et son autorité sont largement écornés. Pendant la guerre de Cent Ans, le Grand Schisme de l'Église d'Occident a éclaté. Une fois celui-ci résorbé, une nouvelle ligne de fracture va apparaître, celle de la Réforme.

Le second XV^e siècle, après la guerre de Cent Ans (1337-1453), a vu l'accélération de la décadence de la féodalité. Le progrès des forces productives a pour conséquence qu'une partie croissante de la production se présente sur le marché, et cela pousse à la constitution d'un marché

¹⁰ D'après 1) François Hincker, **La Boétie, Œuvres politiques**, éditions sociales/Les classiques du peuple, 1963, et 2) Roger Goddin, 2000 ans d'histoire en 140 pages, de l'Antiquité romaine aux Révolutions bourgeoises, Contradictions/L'Harmattan, 2001.

national. Les grandes découvertes et l'afflux de métaux précieux vont aussi contribuer au bouleversement des données économiques.

« *Sur cette base, dit François Hincker, une alliance s'est nouée entre la bourgeoisie, -trop faible encore pour imposer son propre pouvoir d'Etat, -et l'élément qui, dans l'Etat féodal, a le plus intérêt à lutter contre la puissance des féodaux, c'est-à-dire le pouvoir royal* ».

La monarchie absorbe les grands fiefs. Dès 1540, la France a la plus vaste administration monarchique d'Europe. Par le Concordat de 1516, le roi se réserve la nomination des évêques. Par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, il impose l'usage du français dans les actes administratifs.

Le contexte intellectuel¹¹

XVI^e > Une tyrannie n'a-t-elle pas pris la suite d'une autre ? – Le pouvoir de l'Etat appelle des contre-pouvoirs – Les élites penchent majoritairement pour une monarchie constitutionnelle – Mais les guerres de religions vont tout bouleverser.

Il découle directement de ce qui vient d'être dit. Les bourgeois se demandent s'ils n'ont pas troqué une tyrannie - celle des féodaux - pour une autre pire encore - celle de l'absolutisme. Du XVI^e siècle, en effet, nous retenons en priorité les guerres de religion (1562-1598), mais il faut aussi mentionner la montée de l'absolutisme.

¹¹ D'après Philippe Némou, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, PUF, 2002.

En réaction aux premières, va finir par sortir l'idée de tolérance ; en réaction à la seconde, les idées démocratiques.

L'élite intellectuelle est d'abord agitée par la question de la nature de l'Etat et du fondement de son pouvoir. Elle pose la question des contre-pouvoirs. Guillaume Budé¹², par exemple, le seul juriste de cette époque que je vais citer, plaide en 1507 dans ses ***Annotations au Digeste***¹³ pour que les ordonnances royales soient « *homologuées* » par le Parlement. Il n'est pas le seul.

Philippe Némó résume : « [...] en France, avant 1572, la tendance dominante est au constitutionnalisme. Tout le matériau intellectuel d'une évolution démocratique et constitutionnaliste comparable aux scénarios hollandais, anglais, américain, existait dans la classe cultivée. Il semble bien que ce soit le déchaînement des guerres de religion et de leurs atrocités qui, par réaction et peur, ait fait pencher le peuple français du côté du césarisme [...]14 ».

La réflexion politique est alimentée par bien d'autres penseurs de toute l'Europe, bien évidemment. Il faut citer Jean Pic de la Mirandole (1463-1494)¹⁵, mais aussi Machiavel (1469-1527)¹⁶, dont ***Le Prince***¹⁷ va

¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Guillaume_Budé

¹³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Digeste>

¹⁴ Ouvrage cité, p. 174.

¹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Pic_de_la_Mirandole

¹⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Machiavel

¹⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Prince

rapidement devenir incontournable¹⁸, ou bien encore Érasme (1466/69-1536)¹⁹.

On en est là quand La Boétie, -encore jeune, -s'éveille à la réflexion politique, vers le milieu des années 1540, peut-être même un petit peu avant.

Commentaire

La Boétie a composé le ***Discours sur la servitude volontaire*** « *à l'honneur de la liberté contre les tyrans* ». Son idée-force d'un bout à l'autre du ***Discours*** est de dénoncer le fait que les peuples acceptent le joug de leurs maîtres, et de s'interroger sur les voies et moyens de faire cesser cette situation. Il va examiner à la fois les tendances de la nature humaine et le rôle des tyrans et de leurs complices.

Hincker pointe d'emblée une première originalité de La Boétie :

{ « *Seul de son temps, il ne distingue pas monarchie et tyrannie.*
Le pouvoir d'un seul, quel qu'il soit, est inadmissible ».

Et la seconde :

¹⁸ La Boétie ne connaît peut-être pas ***Le Prince***, qui ne s'est répandu en France qu'après 1560, Mais il connaît à coup sûr les ***Discours sur Tite-Live*** car Nicola Gaddi, évêque de Sarlat pendant la jeunesse de La Boétie, était un florentin, et c'est à un de ses parents que Machiavel avait dédié les ***Discours***. Le premier discours fut traduit en français en 1544.

¹⁹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Érasme>

« *La Boétie est le seul en France qui retire au pouvoir politique tout fondement religieux* ».

De ce point de vue, il rejoint Machiavel. La religion n'est jamais qu'une justification de la tyrannie. Encore un peu, et il dirait qu'elle est l'opium du peuple... Comme Machiavel, il pense que l'autorité n'est faite que de l'acceptation des sujets ; mais là où Machiavel apprend au prince à forcer l'acquiescement de ses sujets, la Boétie sensibilise le peuple sur la puissance de son refus de l'obéissance. Sacrée différence... Il faudra attendre la Révolution (deux siècles et demi) pour retrouver une telle affirmation de la puissance de la masse et de l'opinion publique.

La Boétie décrit le déploiement de haut en bas du système tyrannique :

« *Toujours il a été que cinq ou six ont eu l'oreille du tyran [...]. Ces six ont six cents qui profitent sous eux [...]. Ces six cents tiennent sous eux six mille [...]. Grande est la suite qui vient après de cela, et qui voudra s'amuser à dévider ce filet verra que, non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par cette corde se tiennent au tyran* ».

Il peut s'agir là d'une critique de la féodalité et de sa hiérarchie des fiefs, comme aussi bien d'une critique de la monarchie, de ses courtisans et de son administration. Quelque chose qu'il connaît bien, puisqu'il en fait partie.

Quoi qu'il en soit, son discours démocratique est limité ; il ne s'adresse pas au peuple, mais aux gens instruits. La liberté qu'il prêche fleure bon les auteurs grecs et romains, et ne se réfère pas aux conditions historiques.

Celles-ci sont d'ailleurs peu enthousiasmantes, dit Hincker :

« *Les nobles sont des tyranneaux, les bourgeois sont faibles, la masse du peuple est ignorante* » et, comme dit La Boétie, « *friande du ver dont on l'appâte* ».

Pas étonnant que le ton du **Discours** soit pessimiste ; c'est que l'intellectuel habité d'un bel idéal ne voit rien qui augure du début du commencement de ses idées. Raison pour laquelle La Boétie laisse entièrement de côté la question du régime politique.

Mais, il lui reste la révolte morale :

« *Il veut COMPRENDRE, dit Goyard-Fabre, « comme il se peut faire » qu'un peuple entier préfère ployer le joug sous la tyrannie d'un seul homme, acceptant de la souffrir plutôt que de le contredire* ».

On le voit : le problème est psychologique. La condition humaine (la servitude) contredit la nature humaine (la liberté). C'est de la psychologie politique.

Sur la nature humaine, tout d'abord

La Boétie voudrait comprendre comment il peut se faire qu'« *Un million de millions d'hommes* » servent misérablement, « *enchantés et charmés* », un seul homme qui, pourtant, est, à leur endroit, « *inhumain et sauvage* ».

Il y a là un mystère de la nature humaine. Céder à la force, soit ! À quelque héros glorieux, pourquoi pas ! Mais se complaire dans la servitude volontaire !

La Boétie ne comprend pas :

« ô bon Dieu ! que peut être cela ? comment dirons-nous que cela s'appelle ? quel malheur est celui-là ? quel vice, ou plutôt quel malheureux vice ? Voir un nombre infini de personnes non pas obéir, mais servir ; non pas être gouvernés, mais tyrannisés ; n'ayant ni biens ni parents, femmes ni enfants, ni leur vie même qui soit à eux ! souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautés, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare contre lequel il faudrait défendre son sang et sa vie devant, mais d'un seul ; non pas d'un Hercule ni d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus souvent le plus lâche et le plus femelin de la nation ; non pas accoutumé à la poudre des batailles, mais encore à grand peine au sable des tournois ; non pas qui

puisse par force commander aux hommes, mais tout empêché de servir vilement à la moindre femmelette ! ».

Il y a là une lâcheté et une couardise, dit La Boétie, qu'il faut expliquer. Expliquer que les sujets se complaisent dans leur servitude et ne font rien pour y échapper. Ce qu'il faut expliquer, en fin de compte, c'est que ces sujets veulent cette servitude, qu'elle est volontaire. Et cela en contradiction flagrante avec la nature humaine, qui veut que nous soyons naturellement doués de raison et libres. De cette raison et de cette liberté sans lesquelles la vie ne vaut pas d'être vécue.

La Boétie passe ensuite à l'analyse des causes de la servitude

Ici, le texte de La Boétie engage une conception très moderne de la politique, des gouvernés et des gouvernants. Le bourgeois La Boétie délaisse, en effet, la notion de lien vassalique personnel et de serment de fidélité propre à la féodalité, et met en avant une conception où c'est la puissance du souverain qui vaut, en lieu et place de la suprématie du chef ; où les gouvernés ne sont plus liés à titre privé envers un seigneur ; où ils sont donc liés à titre public vis-à-vis du souverain ; une conception et un monde, enfin, où l'essence du politique est d'être public, et où apparaît, en fin de compte, la notion de conscience politique.

Sur ces bases, La Boétie livre son analyse des causes de la servitude : c'est la dé-naturation des gouvernés et la dé-naturation des gouvernants.

➤ La dé-naturation des gouvernés :

La Boétie dit : « *Ce sont donc les peuples mêmes qui se laissent ou plutôt se font gourmander* »,
 « *C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge* ».

Si les peuples désiraient vraiment la liberté, ils l'auraient. Mais, ils ne la désirent pas.

La Boétie dit : ils ne voient pas que celui qui les « *maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand et infini nombre de nos villes, sinon que l'avantage [qu'ils lui font] pour [les] détruire* ».

Et Goyard-Fabre d'ajouter : « *Le maître n'a pouvoir sur eux que par eux* ».

Parmi les causes de cette situation, La Boétie pointe la coutume et l'habitude, qu'il qualifie de seconde nature, et dont il dit qu'elle se substitue à la nature originelle marquée par la liberté (La Boétie dit aussi « *franchise* »). La coutume et l'habitude endorment à ce point la raison que l'homme n'a même plus le désir de recouvrer sa liberté. Il a perdu sa dignité.

- La dé-naturation des gouvernants est la seconde cause de la servitude des peuples :

La Boétie ne met pas en question l'idée de gouvernement, mais pointe le fait que tout pouvoir peut devenir « *mauvais quand il le voudra* ».

{ « *Le roi*, dit Goyard-Fabre, *risque, à chaque instant, de devenir tyran* ».

Et il n'y a pas de bon tyran. Même quand il distribue des cadeaux à son peuple, c'est par calcul. La bonne foi, l'intégrité et la constance lui sont étrangers. Seule sa côte de popularité lui importe. Sa puissance est triste.

{ Goyard-Fabre a cette belle formule : « *Pour que le tyran soit tout, il faut que le peuple ne soit rien* ».

Les effets de la servitude :

On a vu tout à l'heure que le système tyrannique était composé de strates successives (six... six-cent... six-mille...), et c'est ainsi que la dépravation des mœurs se répand de proche en proche.

{ La Boétie dit : les sujets sont asservis « *les uns par le moyen des autres* ».

{ Ce qui fait dire à Goyard-Fabre que la « *pyramide sociale [est] vermoulue* ».

Tellement vermoulue que le tyran ne peut se fier à personne. Et, de fait, on ne compte plus les tyrans assassinés par leurs proches, mais sans que jamais, il faut le souligner, cela fasse revenir la liberté. Pire : quand

certains tyrans se sont essayés à rétablir la liberté, ils l'ont payé de leur vie.

Au demeurant, ce n'est pas du tout la voie que préconise La Boétie. Il ne faut pas chercher dans le sous-texte du Discours des notes républicaines. La Boétie met à l'honneur la liberté, mais comme principe de morale politique, et pas plus. Il n'appelle pas à la révolte contre la tyrannie monarchique. Cela peut paraître peu, mais, pour l'époque, c'est déjà beaucoup.

La morale politique de La Boétie

Goyard-Fabre l'analyse en trois points : 1) Pax et Lex, 2) L'intuition contractualiste et 3) Raison et liberté

➤ Pax et Lex

Je viens de dire qu'il n'appelle pas à l'émeute. Sa vie durant, La Boétie a été fidèle au roi. Sa devise est « *Pax et Lex* », paix et justice. Il dit aussi « *Le roi et la raison* ».

Quoi qu'il puisse dire sur la liberté (qu'elle est un attribut essentiel de la nature humaine, qu'elle est intimement liée à la dignité de l'homme, qu'elle est menacée, etc...), « *il ne conclut jamais au tyrannicide* », dit Goyard-Fabre.

Ce serait répondre à la force par la force,

et, en politique, c'est une voie qui doit être proscrite car pour La Boétie elle « *fait bon marché*, dit Goyard-Fabre, *des structures juridiques de l'Etat* ».

Je vous renvoie à ce que j'ai dit plus haut sur la conception du politique de La Boétie : il doit se déployer dans l'élément du public, du débat, des procédures. L'assassinat nous maintient dans la vengeance, dans l'infrajuridique et l'infrapolitique. Il s'écarte donc de Sénèque qui dit que « *ce n'est pas un homicide de tuer un tyran* ». au surplus, fait remarquer Goyard-Fabre, « *supprimer le tyran ne délivre pas de la tyrannie* ».

➤ L'intuition contractualiste

Le deuxième trait marquant de la morale politique de La Boétie, c'est l'intuition contractualiste. Elle n'est pas proclamée haut et fort, mais on peut la dénicher dans les replis du ***Discours***.

Quand La Boétie dit que si le peuple cesse de soutenir le tyran, celui-ci est perdu, on peut renverser la proposition.

C'est ce que fait Goyard-Fabre : « *porté par tous, le tyran est tout et peut tout [...] Donc, ajoute-t-elle, la liberté du peuple est à chercher dans le pacte tacite qui le lie au prince* ».

On est encore loin du contractualisme de Rousseau, certes, mais la Boétie est sur la voie : l'importance de la loi est affirmée, le politique est pensé comme devant se mouvoir dans l'élément public, et, enfin, le rôle du peuple et de son consentement est clairement pointé.

En fait, nous tournons autour de la même proposition depuis le début : c'est le peuple qui, en faisant ou défaisant les tyrans, fait sa servitude ou sa liberté.

Mais ne reprochons pas à La Boétie de ne pas mettre en cause le principe monarchique ; au XVI^e siècle, cela n'est guère concevable.

➤ Raison et liberté

Troisième et dernier principe de la morale politique de La Boétie :

« Nous ne sommes pas nés seulement en possession de notre franchise [liberté], mais aussi avec affectation de la défendre ».

L'homme doit faire en sorte que sa condition (être libre) soit conforme à sa nature (la liberté). Ce n'est pas facile car la coutume et l'habitude (cette seconde nature) le poussent à accepter les situations qui se présentent à lui.

Il y a un moyen, toutefois, de sortir les hommes de leur aveuglement,

C'est, dit Goyard-Fabre, de « les éclairer pour qu'ils recouvrent, avec le bon sens, la franchise inscrite en leur nature ».

Éclairer les hommes pour qu'ils échappent à leur dé-naturation : ce sont, là encore, des propos très modernes, qui font furieusement penser au Kant de **Qu'est-ce que les Lumières ?**. Comme Kant, La Boétie aurait pu dire « *Sapere Aude* !²⁰ ». Il n'y a pas que l'institution du Prince (comme fait Machiavel) ; il y a aussi l'institution du peuple. Voilà une anticipation remarquable qu'il faut apprécier à sa juste valeur.

²⁰ Littéralement : *Ose savoir !* Formulation de Kant : *Aie le courage de te servir de ton propre entendement !*

Dans la logique de ce que nous venons de dire, La Boétie dit que Dieu n'a rien à dire et à faire en politique et qu'il n'y a pas de principe de légitimité en dehors des peuples eux-mêmes. Il faut en finir avec l'alliance du Trône et de l'Autel, et organiser l'Etat moderne selon des principes rationnels.

Mais pour cela, bien sûr, il faut que les hommes fassent usage de l'humanité dont la nature les a pourvus.

N'en concluons pas que La Boétie a "tutoyé" les *Lumières* à deux siècles de distance. Les éléments de modernité que nous venons de relever sont bien réels, mais ils ne sont pas théorisés par La Boétie. Ils sont impliqués par ce qu'écrit La Boétie, mais on ne les trouve pas dans le texte. Ils sont là, mais à titre de semences.

Il reviendra à d'autres de s'en saisir et d'aller plus loin.